



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

---

*Commission du développement*

---

**2010/2037(INI)**

25.3.2010

# PROJET DE RAPPORT

sur les progrès en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement: évaluation à mi-parcours pour préparer la réunion de haut niveau de l'ONU prévue en septembre 2010  
(2010/2037(INI))

Commission du développement

Rapporteur: Michael Cashman

## SOMMAIRE

	<b>Page</b>
PROPOSITION DE RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN.....	3
EXPOSÉ DES MOTIFS.....	10

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

**sur les progrès en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement: évaluation à mi-parcours pour préparer la réunion de haut niveau de l'ONU prévue en septembre 2010 (2010/2037(INI))**

*Le Parlement européen,*

- vu la déclaration du Millénaire des Nations unies du 8 septembre 2000,
- vu la réunion du Conseil européen des 17 et 18 juin 2010 consacrée aux OMD,
- vu les engagements sur le volume d'aide, l'aide à l'Afrique subsaharienne et la qualité de l'aide pris par le G8 lors du sommet de Gleneagles 2005 et lors de toutes les réunions ultérieures du G8 et du G20,
- vu le sommet du G20 organisé à Pittsburgh les 24 et 25 septembre 2009 et le sommet du G20 organisé à Londres le 2 avril 2009,
- vu le sommet du G8 organisé à L'Aquila en Italie du 8 au 10 juillet 2009,
- vu le consensus européen pour le développement<sup>1</sup> et le Code de conduite de l'UE sur la complémentarité et la division du travail dans la politique de développement<sup>2</sup>,
- vu le consensus de Monterrey, adopté lors de la Conférence internationale sur le financement du développement, organisée à Monterrey au Mexique du 18 au 22 mars 2002,
- vu la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le programme d'action d'Accra,
- vu l'article 208 du traité sur le fonctionnement de l'UE qui stipule que «l'Union tient compte des objectifs de la coopération au développement dans la mise en œuvre des politiques qui sont susceptibles d'affecter les pays en développement»,
- vu la communication de la Commission du 12 avril 2005 sur la cohérence des politiques au service du développement<sup>3</sup>,
- vu le règlement n° 1905/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 portant établissement d'un instrument de financement de la coopération au développement (l'«instrument de coopération au développement»<sup>4</sup>(ICD)),
- vu l'article 7 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité de Lisbonne) qui réaffirme que l'UE veille à la cohérence entre ses différentes politiques et actions, en

---

<sup>1</sup> JO C 46, 24.2.2006, p.6.

<sup>2</sup> Conclusions du Conseil 9558/07, 15 mai 2007

<sup>3</sup> COM(2005)0134 final

<sup>4</sup> JO L 378, 27.12.2006, p. 41.

tenant compte de l'ensemble de ses objectifs,

- vu l'Agenda pour le travail décent de l'OIT et le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT adoptés par consensus mondial le 19 juin 2009 à la Conférence internationale du travail,
  - vu le rapport de juillet 2009 du Secrétaire général de l'ONU sur la mise en œuvre de la déclaration du Millénaire,
  - vu le rapport du PNUD intitulé «Beyond the Midpoint – achieving the Millennium Development Goals» publié en janvier 2010,
  - vu le jugement de la Cour de justice du 6 novembre 2008 sur les activités de prêt extérieur de la BEI<sup>1</sup>,
  - vu sa résolution du 6 avril 2006 sur l'efficacité de l'aide et la corruption dans les pays en développement<sup>2</sup>,
  - vu sa résolution du 20 juin 2007 sur les objectifs du Millénaire pour le développement – bilan à mi-parcours<sup>3</sup>,
  - vu ses résolutions du 4 septembre 2008 sur la mortalité maternelle<sup>4</sup>, du 24 mars 2009 sur les contrats OMD<sup>5</sup> et du 8 octobre 2009 sur les répercussions de la crise financière et économique mondiale sur les pays en développement et sur la coopération au développement<sup>6</sup>,
  - vu l'article 48 de son règlement,
  - vu le rapport de la commission du développement et l'avis de la commission du commerce international (A7-0000/2010),
- A. considérant que la réduction et l'élimination de la pauvreté constituent l'objectif majeur de la politique de développement de l'UE dans le cadre du traité de Lisbonne, compte tenu tant de l'obligation morale qu'il représente que des propres intérêts à long terme de l'UE,
- B. considérant que l'UE, en tant que principal donateur mondial, doit jouer un rôle prépondérant lors de la réunion OMD de septembre et adopter une position ambitieuse et univoque qui puisse encourager la planète à réaliser les OMD dans le temps imparti,
- C. considérant que l'UE a actuellement besoin de 20 milliards d'euros pour respecter ses engagements de dépenses au niveau des OMD,
- D. considérant que certains États membres de l'UE revoient les budgets de l'aide à la baisse,

---

<sup>1</sup> Affaire C-155/07, Parlement européen contre Conseil de l'Union européenne; JO L 327, 20.12.2008, p.3.

<sup>2</sup> JO C 293 E, 2.12.2006, p. 316.

<sup>3</sup> JO C 146 E, 12.6.2008, p. 232.

<sup>4</sup> Textes adoptés, P6\_TA(2008)0406.

<sup>5</sup> Textes adoptés, P6\_TA(2009)0152

<sup>6</sup> Textes adoptés, P7\_TA(2009)0029.

- E. considérant que les pays riches ont récemment déboursé des centaines de milliards de dollars pour renflouer leurs banques et considérant que le secteur financier n'a pas encore payé les conséquences de la crise sans précédent qu'il a provoquée,
- F. considérant que la valeur des transactions financières dans le monde équivaut à 70 fois le RNB mondial,
- G. considérant qu'une aide imprévisible peut être préjudiciable aux pays bénéficiaires et considérant qu'une meilleure qualité de l'aide pourrait libérer 3 milliards d'euros supplémentaires par an pour les dépenses de développement<sup>1</sup>,
- H. considérant que 82 % des nouveaux prêts du FMI ont été accordés à des pays de la zone européenne tandis que les pays les moins avancés (PMA) n'en ont reçu qu'une faible proportion,
- I. considérant, malgré que le G20 soit plus représentatif que le G8, que l'ONU demeure le forum le plus complet pour traiter des problèmes de gouvernance mondiale,
- J. considérant que les incohérences des politiques européennes ne doivent pas réduire l'impact du financement du développement,
- K. considérant que les envois de fonds injectent au moins 300 milliards de dollars par an dans l'économie des pays en développement<sup>2</sup>,
- L. considérant, bien qu'il y ait eu des progrès encourageants sur certains OMD, que chacun des huit OMD sont pour l'instant hors d'atteinte,
- M. considérant que de nombreux PMA pourraient bien ne réaliser aucun OMD quel qu'il soit,
- N. considérant que les récentes crises de l'alimentation et du carburant, conjuguées à la récession économique mondiale et au changement climatique, ont annulé une bonne partie des progrès réalisés au cours de la dernière décennie en matière de réduction de la pauvreté ,
- O. considérant que la lutte contre le changement climatique dans le Sud coûtera plus de 100 milliards de dollars par an et que la récession économique coûtera au moins autant<sup>3</sup>,
- P. considérant que la situation dans les pays en développement à «revenus moyens» ne devrait pas être négligée en évaluant les OMD,
- Q. considérant que les nations industrialisées sont les principales responsables du changement climatique et de la crise économique et financière,
- R. considérant que le nombre de travailleurs pauvres et de personnes au travail précaire est en augmentation,
- S. considérant qu'une politique et une sécurité manquant de stabilité empêchent souvent les pays pauvres d'atteindre leur plein potentiel de développement,
- T. considérant que la corruption détruit la productivité, crée l'instabilité et dissuade les investissements étrangers,

---

<sup>1</sup> «Aid Effectiveness Agenda: Benefits of a European Approach», Commission européenne, octobre 2009

<sup>2</sup> «Migration and Remittance Trends 2009», Banque mondiale, novembre 2009

<sup>3</sup> Accroître le financement international de la lutte contre le changement climatique: orientations européennes en vue de l'accord de Copenhague, COM(2009) 475/3

- U. considérant que les trois OMD concernant la santé, et en particulier la mortalité maternelle, sont les objectifs les moins avancés,
- V. considérant qu'un tiers de tous les décès maternels en Afrique sont dus à des avortements dangereux,
- W. considérant que le financement du planning familial pour les femmes sur base individuelle s'est considérablement réduit sur la dernière décennie,
- X. considérant que même si tous les OMD sont réalisés, il existera toujours des défis et de la souffrance en relation avec la pauvreté dans les pays pauvres,
- Y. considérant que ne pas respecter nos promesses en matière d'OMD reviendra à signer l'arrêt de mort de millions de gens pauvres et entamera sérieusement la confiance entre le Nord et le Sud,

## **I. Financement**

1. espère que le Conseil européen de juin 2010 conviendra d'une position ambitieuse et univoque de l'UE en vue de la réunion OMD de l'ONU en septembre et qu'il amènera des engagements supplémentaires, nouveaux, orientés sur les résultats, transparents et mesurables;
2. invite tous les États membres à tenir leurs promesses de 0,7 % d'aide pour 2015 au plus tard;
3. invite tous les États membres à établir des mesures juridiquement contraignantes pour l'aide au développement et à publier des calendriers sur plusieurs années pour réaliser les OMD;
4. invite l'UE et l'OCDE à ne pas élargir la définition de l'aide au développement (APD) et à ne pas compter l'annulation de la dette ou d'autres flux financiers non-APD comme des dépenses d'aide;
5. invite l'UE à introduire unilatéralement une taxe d'au moins 0,05 % sur les transactions en devises et en produits dérivés afin de financer les biens publics mondiaux, y compris les OMD;
6. invite tous les États membres à introduire un nouvel «impôt pauvreté» facultatif sur les produits de luxe afin de financer les dépenses OMD;
7. invite tous les États membres à prendre activement des mesures sévères à l'encontre des paradis fiscaux et de l'évasion fiscale, dans le cadre du G20, et à encourager une plus grande transparence et davantage de déclarations pays par pays par les multinationales;
8. invite tous les États membres à faire en sorte que les envois de fonds coûtent moins cher;
9. invite tous les États membres à appliquer un moratoire de la dette sans intérêt sur les remboursements de la dette jusqu'en 2015 pour les pays en développement et à renouveler leurs efforts pour effacer les dettes des PMA;

10. invite l'UE à consacrer un financement significatif pour aider les nations pauvres à lutter contre les effets du changement climatique et de la crise économique; insiste pour que ces fonds s'ajoutent véritablement aux engagements existants en matière d'aide;
11. invite tous les États membres à promettre d'allouer considérablement plus de ressources à la coopération au développement et à l'aide d'urgence dans le cadre des Perspectives financières et du Fond européen de développement prochains;
12. invite tous les États membres à augmenter de manière significative le montant de l'aide offerte à travers le soutien budgétaire, en particulier via les contrats OMD, mais insiste pour que la démocratie, les droits de l'homme, la gouvernance et d'autres critères essentiels soient respectés et pour que la surveillance et les audits soient meilleurs et plus nombreux;
13. invite tous les États membres à poursuivre l'amélioration de la coordination des donateurs et de la division du travail et à délier l'ensemble de leur aide;

## **II. Cohérence de la politique du développement**

14. invite la Commission européenne et les États membres à garantir que la responsabilité première pour la programmation des fonds de développement et pour l'établissement des priorités incombe toujours au Commissaire au développement dans la nouvelle organisation institutionnelle de l'UE;
15. invite l'UE à mettre un terme aussi rapidement que possible aux subsides à l'exportation agricole et à d'autres aspects néfastes de notre politique agricole;
16. invite l'UE à orienter ses accords de pêche sur le développement de manière à ce qu'ils tiennent entièrement compte des répercussions économiques et sociales sur les communautés locales, notamment à travers un soutien sectoriel à long terme de l'UE et une prise en charge des frais d'accès pour la flotte de l'UE de la part des armateurs;
17. invite l'UE à ne pas mettre les pays pauvres sous pression par sa politique commerciale pour qu'ils ouvrent les secteurs vulnérables du marché quand leur niveau de développement les empêche d'exercer une concurrence loyale au niveau mondial;
18. invite l'UE à lutter pour une conclusion opportune et orientée sur le développement du cycle de Doha de l'OMC;

## **III. Cibles prioritaires des OMD**

### ***Santé et éducation***

19. invite tous les États membres et la Commission à allouer au moins 20 % de toutes les dépenses de développement à la santé et à l'éducation de base, à augmenter les contributions au fonds mondial de la santé et à agir en priorité en faveur de la santé maternelle et contre la mortalité infantile;
20. invite les pays en développement à consacrer au moins 15 % des budgets nationaux aux soins de santé;
21. invite l'UE et les pays en développement à encourager le libre accès à la santé et à l'éducation;

22. invite tous les États membres et la Commission à inverser le déclin inquiétant du financement de la santé et des droits sexuels et génésiques dans les pays en développement et à soutenir les politiques en matière de planning familial, d'avortement, de traitement des maladies sexuelles et de fourniture de préservatifs;
23. invite l'UE à améliorer l'accès des personnes pauvres à des médicaments à un prix abordable en faisant preuve de flexibilité dans l'application de l'accord sur les ADPIC (aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) dans ses relations commerciales avec les pays en développement;

### ***Groupes vulnérables***

24. invite l'UE à consacrer au moins la moitié de son aide aux PMA et à cibler les plus nécessiteux parmi ces pays, en se concentrant principalement sur les femmes, les enfants et les personnes handicapées, et à intégrer plus efficacement les intérêts des groupes vulnérables dans ses stratégies de développement;
25. invite l'UE et les pays en développement à accorder une attention particulière aux droits des minorités ethniques, religieuses, linguistiques, sexuelles et autres et insiste pour que l'UE insère des clauses sur les droits de l'homme et la non-discrimination dans ses accords internationaux;

### ***Lutte contre la faim***

26. invite l'UE et les gouvernements partenaires à augmenter l'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire pour atteindre des niveaux qui garantissent que personne ne souffre de la faim, en accordant une attention particulière aux besoins alimentaires urgents, à l'agriculture à petite échelle et aux programmes de protection sociale;

### ***Travail décent***

27. invite l'UE et les gouvernements des pays en développement à soutenir fermement le pacte mondial pour l'emploi de l'OIT et à appliquer efficacement tous les aspects de l'agenda pour le travail décent;
28. invite la Commission à veiller à la protection sociale des travailleurs, au dialogue social et aux normes fondamentales du travail dans les pays en développement et, si nécessaire, à proposer des encouragements et à appliquer des sanctions à travers des accords commerciaux et tout autre instrument disponible;

## **IV. Gouvernance**

29. invite la Banque mondiale et le FMI à allouer une part plus juste des droits de vote aux nations sousreprésentées;
30. invite le FMI à accorder une plus grande proportion de ses prêts aux PMA;

31. prévoit, en codécidant de la prochaine révision du mandat extérieur de la Banque européenne d'investissement, de saisir cette opportunité pour transformer la BEI en une institution efficace, en faveur des prêts aux pauvres;
32. invite tous les États membres à garantir que l'ONU demeure le forum de choix pour traiter de la gouvernance et des problèmes liés à la pauvreté au niveau mondial;
33. invite les autorités de l'UE et de l'UA à renouveler la volonté politique dans le partenariat stratégique Afrique-UE et à engager les ressources spécifiques qui lui permettront d'atteindre son plein potentiel
34. invite l'UE et la communauté internationale à encourager et à soutenir la démocratie, la paix, la primauté du droit et l'administration sans corruption dans les pays en développement;
35. invite tous les pays en développement à signer d'urgence la convention de l'ONU contre la corruption et à mettre en œuvre ses dispositions de manière effective;
36. invite les pays en développement à impliquer les parlements, les gouvernements locaux et la société civile à toutes les étapes de la formulation et de la mise en œuvre des politiques;
37. invite l'UE à engager un dialogue ambitieux et constructif avec tous les donateurs traditionnels et émergents afin de garantir la réalisation des OMD et que la réduction de la pauvreté reste au sommet de l'agenda mondial;
38. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, aux gouvernements et parlements des États membres et au Secrétaire général des Nations unies.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

### A. UNE DECENNIE SUR LA PISTE DES OMD

Lors du sommet du Millénaire en 2000, les pays riches, y compris les États membres de l'UE, ont fait une série de promesses aux pauvres dans le monde. Ils décidaient entre autres de renouveler leur engagement à lutter contre la pauvreté et de participer à l'établissement d'objectifs spécifiques, situés dans le temps, afin de réduire la faim, améliorer l'éducation et la santé et protéger l'environnement dans les pays en développement.

Près de dix ans plus tard - et seulement cinq ans avant l'échéance de 2015 - l'ONU organise une réunion de haut niveau en septembre afin d'évaluer le progrès réalisé et les points que nous devons perfectionner. L'Europe, en tant qu'acteur principal de l'aide au développement dans le monde, doit assumer un rôle prépondérant.

Le sommet de l'UE en juin doit décider d'une stratégie univoque et ambitieuse en vue de réaliser les OMD. Le Parlement adoptera une résolution affirmant sa position en vue du sommet.

#### 1. Progrès

Avons-nous avancé dans l'élimination de la pauvreté? Les efforts des donateurs ont-ils fait une différence?

Il est évident que les augmentations de l'aide au développement, quand celle-ci est utilisée efficacement, ont aidé à atténuer la pauvreté et la souffrance de millions de personnes dans le monde en développement. L'extrême pauvreté a baissé de 1,8 à 1,4 milliard. Près de 90 % des enfants pauvres sont à présent scolarisés. Des pas de géant ont été effectués dans la lutte contre la malaria et la tuberculose. La mortalité infantile est en chute libre.

Alors, oui, on pourrait conclure que l'aide fonctionne. Mais il reste tant à faire. Nous ne pouvons pas avoir de répit tant qu'un enfant sur deux vit toujours dans la pauvreté. Nous ne pouvons pas être satisfaits de savoir qu'il y aura encore deux millions de morts liées au SIDA cette année. Nous ne pouvons pas rester sans rien faire quand un milliard de personnes ont encore faim chaque jour.

En fait, nous sommes loin de réaliser les huit OMD. Les crises récentes de la nourriture et du carburant nous font prendre encore plus de retard. Et à présent, la récession économique mondiale a réduit à néant un bon nombre d'efforts réalisés pendant la dernière décennie. Certains États membres de l'UE, faisant face à une économie nationale hésitante, en viennent même à réduire les budgets consacrés à l'aide.

Le temps est à présent venu d'épargner les personnes souffrant de la maladie et de la faim. L'Europe doit amener le monde à joindre ses efforts pour sauver les OMD et tenir nos promesses faites aux plus pauvres de la planète. Réaliser les OMD ne constitue pas le meilleur des scénarios. Ce n'est rien de plus que le strict minimum. L'heure tourne. L'échéance de 2015 approche à grands pas. L'échec n'est pas une option.

## **2. Objectif de ce document?**

L'objectif de ce document est d'ébaucher, brièvement, l'état des lieux des huit OMD, d'identifier les domaines clés où l'UE et la communauté internationale doivent concentrer leurs efforts pendant les cinq prochaines années, d'examiner d'autres facteurs qui peuvent augmenter ou réduire les chances de succès des OMD et ensuite de traiter des problèmes de financement.

## **B. ÉTAT DES LIEUX DES OMD**

### **1) Extrême pauvreté et faim**

Sous la barre des 1,25 dollars par jour, la pauvreté a chuté considérablement (42 % - 25 %), en grande partie grâce à la forte croissance de la Chine, mais elle demeure supérieure à 50 % en Afrique subsaharienne. La récession menace de faire régresser cette avancée, forçant peut-être jusqu'à 100 millions de personnes à retrouver une situation d'extrême pauvreté. La crise a également amené une augmentation du nombre de travailleurs pauvres et d'emplois précaires. Les petits progrès en matière de sous-nutrition et de malnutrition infantile se sont arrêtés au lendemain de la crise des prix alimentaires de 2008.

### **2) Enseignement primaire universel**

La scolarisation dans l'enseignement primaire a augmenté, passant de 83 % en 2000 à 88 % en 2007, mais les taux de décrochage scolaire ne baissent que lentement. Les jeunes filles et les minorités ethniques doivent faire face à davantage de discrimination.

### **3) Égalité des genres**

L'objectif de 2005 d'éliminer les inégalités de genre dans l'enseignement primaire et secondaire n'a pas été réalisé, malgré quelques progrès. Davantage de femmes travaillent, mais une majorité d'entre elles occupent un emploi précaire. Le nombre de députées européennes a augmenté de plus de la moitié au cours de la dernière décennie... mais elles ne sont toujours que 17 %.

### **4) Mortalité infantile**

Le nombre de décès en-dessous de cinq ans a chuté, passant de plus de douze millions en 1990 à environ neuf millions actuellement. Les avancées ont été particulièrement marquantes en ce qui concerne la rougeole. Malgré tout, l'OMD est loin d'être réalisé.

### **5) Santé maternelle**

Chaque année, plus d'un demi-million de femmes perdent la vie à cause de la mortalité maternelle et les progrès ont été négligeables, en particulier en Afrique subsaharienne. La grossesse des adolescentes est toujours trop répandue, alors que les contraceptifs et le planning familial sont à peine devenus plus accessibles.

### **6) SIDA, malaria, tuberculose**

Les décès liés au SIDA et aux nouvelles infections HIV se sont stabilisés et connaissent même une légère baisse, tout en conservant une ampleur effrayante. Nous sommes en train de remporter le combat contre la malaria et les cas de tuberculose continuent de diminuer. Toutefois, les grandes augmentations de financement en cours demeurent vitales.

### **7) Durabilité environnementale**

Les émissions de CO<sub>2</sub> ont considérablement augmenté dans les pays en développement. La

proportion d'espèces de poissons surexploitées a augmenté de 80 %. La déforestation va toujours bon train. Du côté positif, l'OMD concernant l'eau potable est à portée et nous sommes à mi-chemin de l'objectif d'accès au système sanitaire. Plusieurs centaines de millions de personnes de moins vivent dans des bidonvilles par rapport à la situation d'il y a deux décennies.

## **8) Partenariat mondial pour le développement**

Malgré les promesses répétées d'intensifier l'aide, l'APD mondiale tourne autour des 0,3 %/RNB. L'UE est à 0,4 %, bien en-dessous de son objectif intermédiaire de 0,56 % en 2010. La crise a amené certains États membres de l'UE à réduire leurs budgets d'aide. Concernant l'accès aux nouvelles technologies, les téléphones mobiles connaissent un essor dans les pays en développement mais l'accès à l'internet reste faible.

## **C. PROBLEMES DE FINANCEMENT**

La coopération au développement ne consiste pas simplement à régler les problèmes avec de l'argent. Toutefois, quand nous avons signé les OMD 8, nous nous sommes engagés dans un partenariat mondial pour le développement. Cela implique une aide plus importante en quantité et en qualité. Cela signifie de procurer les ressources qui rendent toutes nos ambitions possibles et sans lesquelles les OMD ne sont que de vaines promesses.

### **1. APD**

Tout d'abord, nous devons tenir nos promesses en matière d'APD. Les OMD connaissent actuellement un déficit de financement de plus de 300 milliards de dollars d'ici à 2015 – sans compter les dépenses supplémentaires pour le climat et les crises économiques.

L'UE, ainsi que d'autres donateurs, a décidé elle-même d'un objectif de 0,7 % pour 2015 et l'a réaffirmé à plusieurs reprises depuis lors. Cependant, même si elle se situe au premier rang des donateurs, l'UE semble déjà accuser un retard de 20 milliards d'euros par rapport à son engagement à mi-parcours de 2010. Certains États membres sont bien loin de leur objectif, tandis que d'autres réduisent même leur aide.

L'UE tout entière doit augmenter l'APD. Elle doit définir un nouvel objectif intermédiaire en matière d'aide de 0,63 % pour 2012. Et s'y tenir. Plus important, les budgets nationaux doivent comporter des calendriers pluriannuels juridiquement contraignants pour une aide plus prévisible.

### **2. Nouveau financement**

Il est pourtant clair que nous ne pouvons pas rattraper ce déficit de plusieurs milliards uniquement à travers l'APD. En outre, nous devons explorer de nouveaux mécanismes de financement:

- i) Une **taxe sur les transactions financières** de 0,05 % pourrait dégager 10 milliards d'euros par an pour les biens publics mondiaux. Cela découragerait la spéculation criminellement irresponsable qui déstabilise l'ensemble du système financier (N.B. le secteur financier n'a pas encore payé les conséquences de la crise sans précédent qu'il a provoquée, malgré qu'il ait bénéficié d'aides énormes de l'état, tandis que les transactions financières ont récemment atteint 70 fois le RNB mondial). Une initiative unilatérale au sein de la zone euro pourrait agir comme un catalyseur au niveau mondial.

- ii) **Les flux illicites de capitaux** volent environ mille milliards de dollars par an aux pays pauvres, c'est-à-dire dix fois l'APD. Le G20 doit poursuivre son programme et prendre des mesures sévères à l'encontre des paradis fiscaux et du secret fiscal, en encourageant un système de déclaration pays par pays.
- iii) **Les envois de fonds** équivalent également à plusieurs fois l'APD environ. L'UE doit rendre les envois de fonds plus simples et meilleur marché.
- iv) **Les taxes sur le transport du carburant** et une partie des revenus générés par **les mises aux enchères de quotas d'émission de carbone** pourraient aider les pays en développement à faire face au changement climatique.
- v) Le soutien à la **microfinance**, aux services bancaires par téléphone mobile, aux PME et aux caisses d'épargne, ainsi que l'extension des droits de propriété aux démunis, permettraient l'accès à la finance et aideraient à créer de la richesse au sein des communautés pauvres.

### **3. Dette**

Il se pourrait que la récession économique plonge les pays en développement dans une nouvelle crise de la dette. L'UE doit imposer l'instauration d'un moratoire sur les remboursements de la dette jusqu'en 2015 et l'effacement de la dette des PMA. L'annulation de la dette, ainsi que les flux financiers hors APD, ne doivent pas entrer en ligne de compte dans les objectifs d'aide.

### **4. Soutien budgétaire**

Le soutien budgétaire spécifique par secteur, en particulier les contrats OMD, peuvent aider à obtenir des résultats prévisibles, basés sur les performances, dans des domaines tels que la santé et l'éducation. L'UE doit avoir pour objectif de procurer la moitié de son aide sous forme de soutien budgétaire. Les critères principaux pour les autorités bénéficiaires sont l'engagement à réduire la pauvreté, la responsabilité et un casier vierge en ce qui concerne la gouvernance et les droits de l'homme.

### **5. Aide de meilleure qualité**

Une aide de mauvaise qualité gaspille plus de 3 milliards d'euros par an. Tous les donateurs doivent adhérer à l'agenda d'efficacité de l'aide, en particulier quand il s'agit de veiller à la prévisibilité de l'APD, en déliant l'aide et en permettant aux gouvernements bénéficiaires de définir leurs propres stratégies de développement. La division du travail est également essentielle mais les donateurs doivent essayer de ne pas créer des secteurs «orphelins de l'aide».

### **6. Gouvernance mondiale**

Les institutions mondiales doivent donner davantage la parole aux pays en développement et davantage de fonds aux plus pauvres. L'UE peut faciliter ce processus en cédant des droits de vote aux nations sous-représentées à la Banque mondiale et au FMI.

L'Europe doit veiller à ce que les PMA reçoivent des financements à des conditions plus favorables de la part des IFI et une plus grande proportion des droits de tirage spéciaux consécutifs au G20 de Londres. Le Parlement et le Conseil doivent tirer pleinement avantage de l'occasion qui se présente et faire en sorte que la BEI se concentre davantage sur la

réduction de la pauvreté.

Et puis, malgré que le G20 soit un cran au-dessus du G8, il demeure un club de nations riches. L'ONU reste le forum le plus complet concernant les problèmes de gouvernance mondiale.

#### **D. ATTENTION PARTICULIERE**

Tous les OMD sont d'égale importance mais la réalisation de certains est plus en retard que d'autres et demande une attention particulière au cours des cinq prochaines années. Nous devons dès lors refocaliser notre action en particulier dans les domaines suivants:

- 1) la santé, y compris la santé maternelle et génésique
- 2) les pays en développement, en particulier l'Afrique
- 3) les femmes
- 4) le travail décent et les services publics.

#### **1. Santé**

Les trois OMD concernant la santé sont les plus en retard et doivent être mis en tête de nos priorités. Il y a eu des progrès mais les «grandes tueuses» que sont le SIDA, la malaria et la tuberculose prennent encore les vies de plus de quatre millions de personnes chaque année. L'UE doit intensifier sa contribution au fonds mondial de la santé et adopter une approche intégrée pour les OMD 4 à 6. Un apport de fonds peut faire une grande différence. Par exemple, l'argent supplémentaire consacré aux filets traités à l'insecticide a permis de réduire les infections de malaria de 50 %. Un demi-million d'enfants en moins meurent de la rougeole chaque année grâce aux vaccins qui ne coûtent qu'un dollar.

Notre objectif doit être la gratuité des soins de santé pour tous. Nous devons respecter notre engagement de consacrer 20 % de l'argent de l'ICD à la santé et à l'éducation de base. Nous devons étendre ce critère de référence à toutes les dépenses de développement. Nous devons pousser les états africains à tenir leur promesse d'Abuja en 2001 consistant à consacrer 15 % de leur budget national aux soins de santé et à encourager d'autres pays en développement à faire de même.

L'an dernier, plus de deux-tiers des personnes souffrant du HIV n'ont pas eu accès au traitement dont ils avaient besoin. Notre politique doit être de garantir l'accès à des médicaments abordables. Ceci implique de réexaminer les ADPIC et de repenser les médicaments génériques, ainsi que de réorienter la recherche (actuellement 90 % des ressources visent les besoins de seulement 10 % de la population mondiale).

Nous devons également consacrer davantage de fonds au soutien technique, aux infrastructures et au renforcement des capacités dans les secteurs de la santé et régler le problème du manque cruel de professionnels de la santé, par le biais d'un soutien salarial et en atténuant la «fuite des cerveaux». L'éducation sanitaire, y compris l'éducation sexuelle et la sensibilisation au HIV, doit devenir une priorité plus importante dans notre agenda.

L'OMD consacré à la mortalité maternelle est au bord de l'échec et exige des mesures spécifiques supplémentaires. Il ne faut pas permettre aux normes culturelles et religieuses de faire obstacle aux droits de la santé sexuelle et génésique. Nous devons soutenir les politiques

progressives, comprenant le planning familial, l'avortement (30 % des décès maternels en Afrique sont dus à des avortements effectués dans des conditions dangereuses), le traitement des maladies sexuelles et la fourniture de préservatifs. Sur la dernière décennie environ, le financement du planning familial au cas par cas a diminué considérablement. Nous devons renverser cette situation.

## **2. Les plus pauvres d'entre les pauvres**

Quels que soient les progrès que nous réalisons sur les OMD, il est assez évident que les 49 pays les moins développés du monde - et en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne - sont mis de côté.

L'Afrique subsaharienne héberge actuellement 100 millions de personnes extrêmement pauvres de plus qu'il y a vingt ans. Le taux de pauvreté demeure supérieur à 50 % et près de deux-tiers de la population urbaine vit dans des bidonvilles. La moitié de tous les décès maternels et la moitié de tous les enfants qui ne sont pas scolarisés sont africains. L'Afrique héberge 95 % de tous les décès dus à la malaria. Elle possède le taux d'infection par le SIDA le plus haut, ainsi que le taux de contraception le plus bas dans le monde. Il s'agit du seul endroit de la planète qui perd le combat contre la tuberculose et la mortalité infantile. De nombreux pays africains sont en route pour ne réaliser aucun OMD quel qu'il soit.

En 2005, les donateurs ont promis de doubler l'aide à l'Afrique en 2010. Ce n'est pas assez. Nous devons d'urgence augmenter l'APD aux PMA d'un tiers voire de la moitié de tous les flux d'aide.

Les États membres de l'UE doivent commencer à prendre au sérieux le partenariat stratégique commun Afrique-UE adopté lors du sommet de Lisbonne en 2007. Il est temps que la stratégie commence à porter ses fruits. Cela implique un renouvellement de la volonté politique de la part de tous les partenaires mais aussi la mise en place d'un nouveau mécanisme de financement spécifique au partenariat africain.

## **3. Femmes**

Les femmes constituent l'épine dorsale de nombreux pays en développement et, parallèlement, elles sont les plus touchées par la pauvreté. La politique de développement de l'UE doit avoir pour objectif:

- la parité des genres dans l'éducation – ce n'est le cas que dans un pays en développement sur trois, malgré quelques progrès
- l'accès au travail décent pour les femmes – 70 % de la main d'œuvre féminine occupe des emplois précaires, alors que le taux d'emploi des femmes en Afrique du Nord et dans une grande partie de l'Asie est 45 % inférieur à celui des hommes
- la représentation des femmes en politique
- la violence liée au genre.

## **4. Travail décent**

La lutte contre la pauvreté est une lutte pour des droits, comme le droit à la nourriture, à la santé, à l'éducation, à l'eau, aux services publics universels et à une existence sans pauvreté. Tout comme le droit à *«un travail décent et productif dans des conditions respectant la liberté, l'équité, la sécurité et la dignité humaine»*.

Comme de récents sommets entre dirigeants européens, africains et américains l'ont explicitement admis, le travail décent est un *«pilier du développement»* et constitue le chemin le plus sûr pour sortir de la pauvreté.

L'Agenda pour le travail décent de l'OIT rassemble tous les OMD et doit figurer en bonne place dans tous nos accords internationaux. La Commission doit veiller à la protection sociale des travailleurs, au dialogue social et aux normes fondamentales du travail et elle ne doit pas craindre d'appliquer des sanctions. Cet aspect est plus que vital quand la quantité de travailleurs pauvres et de ceux qui occupent un emploi précaire est en augmentation, en particulier au lendemain de la crise économique mondiale.

## **E. AUTRES PROBLEMES IMPORTANTS**

Outre les priorités citées ci-dessus, l'UE doit accorder une attention particulière à plusieurs domaines qui peuvent agir soit comme catalyseurs ou comme pierres d'achoppement pour les OMD.

### **1. Cohérence des politiques de développement**

L'UE est à présent obligée par traité de tenir compte de la réduction de la pauvreté lorsqu'elle met en œuvre d'autres politiques susceptibles d'affecter les pays en développement. Cela signifie que nos activités en matière d'agriculture, de pêche, de commerce et de migration ne peuvent pas nuire à notre travail de développement. Ce n'est pas le cas actuellement. Citons par exemple:

- les subsides à l'exportation de produits laitiers de l'UE – qui minent le travail des producteurs locaux
- la libéralisation commerciale à grande échelle dans les PMA – qui ne fait qu'égratigner la surface de la réduction de la pauvreté et qui réduit en fait la part des PMA du gâteau mondial
- la «saisie des terres» pour l'agrocarburant
- la politique de l'UE en matière de brevets – qui réduit l'accès aux médicaments
- la surpêche – qui chasse les pêcheurs locaux
- les politiques d'immigration incohérentes
- le changement climatique – approche trop timide alors que le monde en développement en paie le prix.

Le PE doit désigner un rapporteur permanent pour la «cohérence des politiques de développement» afin de surveiller les activités des États membres et de la Commission.

Notre politique commerciale a apparemment des incidences substantielles sur le développement. L'Europe doit défendre une mondialisation juste et une conclusion rapide et orientée sur le développement du cycle de Doha. Le commerce n'est pas la panacée mais un commerce équitable et régulé peut contribuer à atténuer la pauvreté. Ceci implique que l'UE fournisse davantage d'aide pour le commerce et le renforcement des capacités et aide les pays pauvres à se distancer de la surdépendance aux matériaux bruts instables.

### **2. Combattre le changement climatique et la crise mondiale**

Les pays riches sont responsables des crises financières, économiques et du changement

climatiques que nous connaissons actuellement. Les pays pauvres sont les plus durement touchés. Combattre le changement climatique dans le Sud coûtera plus de 100 milliards de dollars et la récession économique au moins autant. Il faut trouver un moyen de combler ce déficit de financement. Piller des fonds ayant déjà été mis de côté pour servir à la réduction de la pauvreté serait une erreur inacceptable. La complémentarité est la seule voie.

Par ailleurs, les émissions de CO2 des pays en développement ont doublé sur les 15 dernières années. L'UE peut aider à lutter contre la pauvreté énergétique et la pollution dans le même temps grâce à des transferts de technologies visant à générer une énergie propre et à créer des emplois «verts».

### **3. Gouvernance et droits**

Une bonne gouvernance signifie que les sociétés respectent les droits et les intérêts de tous leurs citoyens. Cela n'implique pas davantage de conditionnalité et ne peut constituer un processus descendant. L'UE doit adopter une approche basée sur les droits et orientée sur les individus. Nous devons lutter contre la discrimination des minorités, qu'elles soient raciales, religieuses, linguistiques ou sexuelles, ainsi que des enfants et des personnes handicapées, et l'UE ne doit pas craindre de sanctionner les infractions aux droits fondamentaux de l'homme, où qu'ils aient lieu.

Pour garantir un contrôle, une responsabilité et une démocratie en bonne et due forme, nous devons encourager les pays en développement à impliquer les parlements et la société civile à toutes les étapes de la formulation et de la mise œuvre des politiques.

### **4. Droit à la nourriture**

Le droit à la nourriture est sous-jacent à tous les autres droits de l'homme. Il est alarmant de voir le peu de progrès réalisés dans la lutte contre la malnutrition, qui a même régressé l'an dernier en raison de la crise des prix alimentaires, renvoyant plus de 100 millions de personnes dans le piège de la faim. L'UE doit être fier de la «facilité alimentaire» 2008 mais ce n'est clairement qu'une goutte d'eau dans l'océan.

L'Europe a besoin d'encourager l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les pays en développement, politiquement, financièrement et techniquement. Nous devons replacer l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'autonomie régionale parmi nos priorités, après avoir négligé ces sujets pendant des années. Nous ne pouvons plus nuire aux pauvres fermiers avec nos subsides à l'exportation, en vendant notre production à des prix trop bas ou en les forçant à ouvrir leur marché trop largement ou trop vite. Oui, nous devons protéger nos propres agriculteurs mais quand nous parlons de millions d'enfants qui meurent de faim, le dilemme moral disparaît.

### **5. L'éducation au développement & le «gêne de l'égoïsme»**

Fort heureusement, neuf Européens sur dix sont favorables à l'aide au développement et une grande majorité soutient l'augmentation de l'APD. Néanmoins, convaincre les sceptiques est un processus permanent, en particulier quand les économies nationales piquent du nez. L'Europe doit par conséquent intensifier ses efforts pour rassurer ses citoyens sur le fait que l'APD est de l'argent bien dépensé, tant d'un point de vue moral que dans notre propre intérêt, à savoir la stabilité géopolitique, les flux migratoires illicites, les réserves de minéraux fiables, entre autres.

## **6. Nos partenaires donateurs**

Les États-Unis ont de nouveaux décideurs. La Chine montre de plus en plus ses muscles et d'autres économies émergentes prennent peu à peu leur place sur la scène. Nous devons intensifier le dialogue transatlantique sur le développement et nous engager aux côtés de nouveaux donateurs pour davantage d'APD, pour une action plus cohérente et pour veiller à ce que les pays pauvres puissent s'exprimer pleinement dans leurs propres stratégies de développement.

## **F. CONCLUSION — NOTRE DEFI URGENT**

La réalisation des OMD, contre toute attente, est un immense défi, en plus d'être urgent. Si nous y parvenons, cela signifiera une vie décente pour des centaines de millions de personnes, et la différence entre la vie et la mort pour des millions d'autres. L'UE doit adopter une position courageuse et cohérente en juin et mener la communauté mondiale lors du sommet de suivi de l'ONU et au-delà de cela vers 2015 et par après.

En 2000, le monde s'est fait une promesse à lui-même. C'est notre obligation morale de tenir cette promesse.